



1400 rue de Chenonceaux
(37150)

Tél : 02.47.57.93.86

Fax : 02.47.23.91.74

mairie@dierre37.fr

Dispositions en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2022

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Liste des délibérations du conseil municipal

Séance du 30 novembre 2022

| Date de convocation | Date d'affichage | Conseillers en exercice | Conseillers présents | Conseillers votants |
|---------------------|------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|
| 24/11/2022 | 24/11/2022 | 14 | 10 | 13 |

- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2022

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 023-2022 examinée le 30/11/2022 – Convention de reversement de la taxe d'aménagement entre la commune et la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 024-2022 examinée le 30/11/2022 – Subvention à la coopérative scolaire pour voyage scolaire

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 025-2022 examinée le 30/11/2022 – Demande de subvention FDSR 2023 pour travaux salle des fêtes

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 026-2022 examinée le 30/11/2022 – Décisions modificatives

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 027-2022 examinée le 30/11/2022 – Autorisation de mandatement avant vote du budget 2023

☒ Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 028-2022 examinée le 30/11/2022 – Autorisation de financement matériel agricole épareuse Norematt

☒ Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 029-2022 examinée le 30/11/2022 – Autorisation de financement tracteur agricole CASE IH Maxxum 115

☒ Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 030-2022 examinée le 30/11/2022 – Modification location salle des associations et cuisine salle des fêtes

☒ Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° 031-2022 examinée le 30/11/2022 – Adhésion au régime assurance chômage avec l'URSSAF

☒ Approuvée à l'unanimité

Affichage le 1^{er} décembre 2022